

## Intervention

# « contrôle technique des vélos personnels des employés »

Durant une demi-journée à une journée sur le site de l'employeur (durée dépendant du nombre de vélos : 30 minutes par vélo), un mécanicien cycles qualifié intervient pour contrôler l'état des vélos des employés, effectuer quelques réglages simples et donner des conseils. Les objectifs du contrôle technique sont de :

- ✓ Identifier les dysfonctionnements de son vélo et connaître les pièces à changer,
- ✓ Être sensibilisé au bon entretien de son vélo (pression des pneus, huilage de la chaîne, vérification des freins...),
- ✓ Connaître les équipements obligatoires du vélo,
- ✓ Obtenir des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort.

Il ne s'agit pas d'une prestation de réparation : l'intervenant remet à chaque employé une liste des dysfonctionnements et des pièces à changer par un réparateur.

## Contenu

- Contrôle d'une trentaine de points dont :
  - ✓ Freins,
  - ✓ Dérailleurs,
  - ✓ Resserrage du jeu de direction,
  - ✓ Nettoyage des galets et lubrification de la chaîne
- Échange avec chaque participant.e et remise d'une fiche récapitulative du contrôle et des réglages effectués, ainsi que les besoins éventuels de réparation ou de changement de pièces à effectuer par un vélociste.

## Modalités

- Nombre de vélos : minimum 4 et jusqu'à 14 (compter 30 minutes par vélo).
- Lieu : site de l'employeur (un endroit abrité et éclairé à proximité du lieu de stationnement des vélos).

## L'employeur

- Prend les inscriptions et transmet la liste des participant.e.s à l'intervenant 5 jours avant la date de l'intervention,
- Met à disposition de l'intervenant :
  - ✓ Un espace abrité et éclairé de 15-20m<sup>2</sup> à proximité des vélos à vérifier,
  - ✓ Deux tables et une chaise,
  - ✓ Des cartons ou une bâche pour protéger le sol.
- Importe la feuille d'épargne transmise par l'intervenant sur la plateforme OEPV.

## Coût de l'intervention

**Coût de 30 € HT par vélo pris en charge à 40 % par le programme Objectif Employeur Pro-Vélo, soit un reste à charge pour l'employeur de 18 € par vélo. Ce forfait comprend les frais de déplacement de l'intervenant et le temps passé sur les vélos.**



Soutenu par





## Fiche intervenant « contrôle technique »

Les objectifs du contrôle technique sont de :

- Savoir d'où viennent les dysfonctionnements de son vélo et connaître les pièces à changer
- Être sensibilisé au bon entretien de son vélo (pression des pneus, huilage de la chaîne, vérification des freins...)
- Connaître les équipements obligatoires du vélo
- Obtenir des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort

Il ne s'agit pas d'une prestation de réparation : l'intervenant remet à chaque employé une liste des dysfonctionnements et des pièces à changer par un réparateur. Le temps à consacrer par vélo est de 30 minutes en moyenne (nombre de participant.e.s : minimum 4 et jusqu'à 15) comprenant un échange avec la personne propriétaire du vélo contrôlé.

### En amont de l'intervention :

- ✓ Réception de la liste des inscrits,
- ✓ Validation avec l'employeur des conditions d'intervention (mise à disposition d'un espace de travail abrité, éclairé avec 2 chaises, 1 table et 1 protection du sol ; nombre de vélos et durée d'intervention ; modalités de mise à disposition et de retrait des vélos...)

### Le jour de l'intervention :

- ✓ Signature de la feuille d'émargement pour les personnes bénéficiaires (un modèle du programme vous sera remis),
- ✓ Remise de la fiche contrôle technique signalant les points d'attention (cf. tableau ci-dessous) et explications données aux personnes bénéficiaires,
- ✓ Remise de documentation sensibilisant à l'entretien du vélo (format libre).

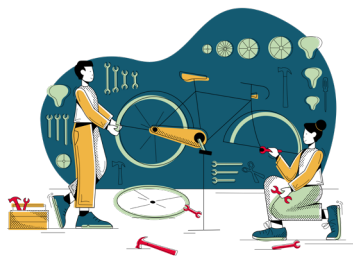
### Après l'intervention :

- ✓ Remettre la feuille d'émargement au bénéficiaire et lui indiquer qu'il devra la télécharger depuis son espace personnel pour bénéficier de la prime.



Soutenu par





# Fiche de contrôle technique (1/3) (à remplir et remettre pour chaque vélo)

Nom :

Contrôle technique effectué le :

Prénom :

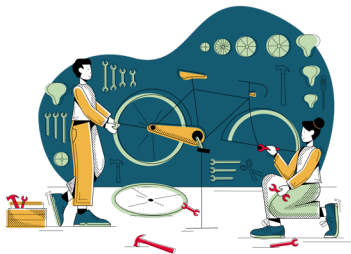
Par :

Modèle de vélo :

Point de contrôle	Bon	Moyen	Défaut	Observations
<b>Roue avant</b>				
Pneu bien gonflé				
Pneu ni usé ni fissuré				
Roue tourne sans frottement, pas voilée				
Pas de jeu dans axe de roue				
Roue bien serrée				
Jante ni usée ni poquée				
<b>Freinage avant</b>				
Patins correctement placés et non usés				
Câble/gaine				
Equilibre des deux étriers				
Freins réactifs				

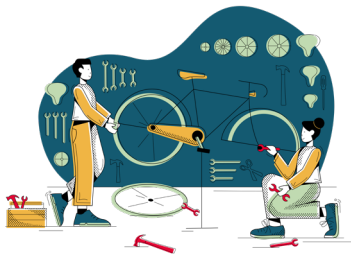
Observations diverses :





## Fiche de contrôle technique (2/3) (à remplir et remettre pour chaque vélo)

Point de contrôle	Bon	Moyen	Défaut	Observations
<b>Roue arrière</b>				
Pneu bien gonflé				
Pneu ni usé ni fissuré				
Roue tourne sans frottement, pas voilée				
Pas de jeu dans axe de roue				
Roue bien serrée				
Jante ni usée ni poquée				
<b>Freinage arrière</b>				
Patins correctement placés et non usés				
Câble/gaine				
Equilibre des deux étriers				
Freins réactifs				
<b>Direction</b>				
Guidon/ potence : pas de jeu et respect limite sécurité				
Fourche pas abîmée				
<b>Transmission</b>				
Axe de pédalier: pas de jeu				
Pédales : pas de jeu				
Manivelles : pas de jeu				
Câbles/gaines				



## Fiche de contrôle technique (3/3) (à remplir et remettre pour chaque vélo)

Point de contrôle	Bon	Moyen	Défaut	Observations
Chaîne : pas usée et huilée				
Plateaux : pas usés				
Dérailleur plateaux				
Pignons : pas usés				
Dérailleur pignons				
<b>Selle</b>				
Bon état				
Bien serrée/attachée				
Sonnette				
<b>Eclairage</b>				
Avant				
Arrière				
<b>Réfecteurs</b>				
Roue avant				
Roue arrière				
Pédale droite				
Pédale gauche				
Cadre avant				
Cadre arrière				